

16

Mardi 3 février 2009

VIE JURIDIQUE ET FINANCIERE

Les cinq associés du cabinet
Bismuth Associés / F.B.

Le bureau lyonnais du cabinet Bismuth Associés - récemment créé - constituera selon les dires de ses associés « une véritable tête de pont à l'international »



Le cabinet Bismuth Associés tente l'aventure londonienne

À l'instar de M^e Yves Bismuth, Associé fondateur du cabinet, M^e Anne-Sophie Uccello-Jammes, M^e Olivier Costa, M^e Yannick Francia et M^e Mathieu Martin se réjouissent de la création d'un bureau à Londres.

Lequel deviendra, ils l'espèrent, « une véritable tête de pont à l'international ». Après Lyon et Paris, ils ont en effet décidé de tenter l'aventure londonienne, avant pour quoi pas, murmurent-ils, de créer un bureau au Portugal.

Cabinet de Droit des affaires spécialisé dans les matières commerciales et les nouvelles technologies, et traitant tant le conseil que le contentieux, le cabinet lyonnais est reconnu en matière de propriété intellectuelle et technologie de l'information et de la communication. Il a élargi au fil des années ses

domaines de spécialités en droit privé et public des affaires, et y ajoutant notamment le Droit de la santé, le Droit du sport, et tout récemment le Droit des énergies et du développement durable.

« Pour une fois, ce n'est pas un cabinet anglo-saxon qui s'installe en France »

Ses associés semblent ravis de prendre le contre-pied de la tendance générale. « Pour une fois, ce n'est pas un cabinet anglo-saxon qui s'installe en France, c'est l'inverse », souligne M^e Yves Bismuth, qui prédit dans les 10 ans à venir « l'implantation de plusieurs cabinets anglo-saxons en Rhône-Alpes ».

Ce qui lui laisse à penser que les cabinets lyonnais se devront d'être toujours plus portés vers l'international dans les prochaines années, « même si ce n'est pas toujours simple à mettre en œuvre ». À écouter les asso-

ciés du cabinet, une présence à Londres crédibilise fortement plus que Paris - la dimension internationale d'un cabinet.

Leur implantation à Londres a été rendue possible, avouent-ils, par la mise en place des vols low-cost « sans lesquels nous n'aurions pas pu imaginer notre projet ». Disposer d'un bureau à Londres - même exigu - nécessite en effet un investissement indéniable (le prix du m² de bureau dépasse souvent l'entendement) que les associés du cabinet envisagent pérenne, « même si nos honoraires sont beaucoup moins élevés que nos confrères londoniens », avoue M^e Anne-Sophie Uccello-James, la responsable du bureau londonien.

« Un véritable pari », avouent-ils unanimement. Pour se persuader du bien fondé de leur investissement, ils s'appuient bien évidemment sur leur clientèle existante, mais aussi sur les chiffres avancés il y a quelques jours

par la Chambre régionale de commerce et d'industrie qui recense environ 111 établissements à capitaux britanniques en région Rhône-Alpes et 101 entreprises rhônalpines qui seraient implantées au Royaume-Uni.

Selon M^e Yves Bismuth, son cabinet serait, d'ailleurs, le premier cabinet « lyonnais » à posséder un bureau à Londres (trois autres cabinets Alexen (cabinet parisien), Bird & Bird (cabinet londonien), CMS - Bureau Francis Lefebvre (cabinet parisien) sont aussi implantés à la fois à Londres et à Lyon). Pour l'avocat lyonnais qui s'est souvent impliqué dans l'international tant au niveau du Barreau lyonnais, que pour son cabinet, cette ouverture « constitue un facteur essentiel de notre développement tout en maintenant vivaces nos racines lyonnaises ».

Franck Bensaïd

M^e Anne-Sophie Uccello-Jammes, responsable du bureau londonien

Elle s'est donnée pour mission d'accompagner le développement international du cabinet

M^e Anne-Sophie Uccello-Jammes, avocate associée chez Bismuth associés, est à la genèse de l'implantation londonienne du cabinet. Après avoir mené six mois de démarches administratives pour donner naissance à ce « French desk à Londres », elle peut laisser transparaître son enthousiasme. Pour les besoins de son activité, elle restera présente à Lyon 10 jours par mois. Pour le reste, elle sera plongée dans la vie londonienne.

À 34 ans (maîtrise de droit des affaires à l'Université de Essex en Grande-Bretagne et DEA de Droit Communautaire à l'Université de Tilburg aux Pays-Bas), l'avocate anime, avec M^e Yves Bismuth et

M^e Mathieu Martin, le département propriété intellectuelle, technologies de l'information et des communications, ainsi que les départements économique, droit communautaire et droit international. Elle assiste notamment ses clients pour la valorisation, la protection et la défense de leur patrimoine intellectuel qu'il s'agisse de brevets, marques, dessins, modèles ou droits d'auteur. Elle intervient également en droit audiovisuel et des médias et a développé une expertise reconnue en matière de jeux vidéo et d'entraînement.

En matière de droit économique, elle rédige et négocie les conventions nécessaires à la mise

en place de réseau de vente et de distribution en France et conseille ses clients en matière de réglementation des prix, promotions des ventes et publicité.

Dans l'ensemble des matières précitées, M^e Anne-Sophie Uccello-Jammes est à même d'accompagner ses clients dont les intérêts dépassent le seul cadre national puisqu'elle peut se prévaloir d'être affiliée à l'European Lawyer registered at the Law society of England of Wales.

Par ailleurs, elle intervient dans le cadre du Master II Droit du Cinéma, de l'audiovisuel et du Multimédia à l'Université Jean Moulin Lyon III.



M^e Anne-Sophie Uccello-Jammes, avocate associée chez Bismuth associés / F.B.

RB.

> INTERNATIONAL

Le cabinet Bismuth inaugure aujourd'hui son bureau londonien

Cabinet de Droit des affaires spécialisé dans les matières commerciales et les nouvelles technologies, le cabinet lyonnais Bismuth, désireux de répondre à une demande croissante des entreprises anglaises investissant en France, et à l'internationalisation des secteurs d'activités, a choisi Londres (au 1-6 Yarmouth Place, Mayfair) pour installer son troisième bureau après Lyon et Paris.

Fort d'une expérience sur de nombreux projets à l'international et sur certains secteurs spécifiques, ce « French desk »

sera dirigé par M^e Anne-Sophie Uccello-Jammes, associée du cabinet, qui exerce à Londres en qualité d'avocat européen enregistré auprès de la Law Society. Elle aura pour dessein d'accompagner les acteurs anglo-saxons dans la conduite de leurs dossiers en France et d'offrir à la clientèle française du cabinet ayant des activités transfrontalières ou désirant les acquérir, une gestion de ses intérêts à l'étranger tout en maintenant ses interlocuteurs habituels.

F. B.